

## **Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de BALADOU en date du Mercredi 04 mai 2016**

La séance est ouverte à 20 heures 30 minutes sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Philippe PAGEOT.

Sont présents: Jean Philippe PAGEOT, Eric LAFAURIE, Isabelle GRISET, Hervé CLEDEL, Laurence GOURSAT, Lionel CHABREYRIE

Absents excusés: Jocelyne AUDRAN MAURY (pouvoir à Isabelle GRISET), Jean DELVERT (pouvoir à Lionel CHABREYRIE) ; Jean-Paul CAMPASTIE (pouvoir à Jean-Philippe PAGEOT) , Nicole CREMOUX ; Patrick LAVILLE.

Secrétaire de séance : Isabelle GRISET

La lecture du compte rendu de la séance du 04 avril 2016, est reportée à la prochaine séance.

Ordre du jour :

### Délibérations :

- 1/ **Décision modificative n°1 budget multiservices**
- 2/ **proposition de nom pour la nouvelle région**

### Questions diverses :

- **point sur les travaux en cours et les projets**
- **point sur l'école**
- **recensement du bâti remarquable**
- **étude des demandes de subventions**

Nous passons à l'ORDRE DU JOUR :

### 1/ Décision modificative - Vote de crédits supplémentaires – budget multiservices

M. le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance		1.16
61521	Entretien, réparations bâtiments publics		-1.16
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le solde du remboursement de l'emprunt souscrit pour la construction et l'aménagement ayant été intégralement opéré fin 2015, 1.16<sup>e</sup> d'intérêts trimestriels sont à régler pour le mouvement de compte.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés:

- approuve les écritures budgétaires présentées ci-dessus,
- autorise M. Le Maire à signer toutes les formalités relevant de cette décision.

**Délibération approuvée par voix 9 POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION**

## **2/ Objet : proposition de nom pour la nouvelle région**

M. le Maire remémore au conseil municipal que les régions Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier dernier.

Un comité de travail du conseil régional a émis des propositions de noms. L'assemblée régionale sollicite également les collectivités et la population pour avis avant que l'appellation définitive ne soit actée.

Les noms proposés sont les suivants : Languedoc ; Languedoc-Pyrénées ; Occitanie ; Occitanie-Pays Catalan et Pyrénées-Méditerranée.

Les noms sont soumis au vote :

Languedoc 0 voix ;

Languedoc-Pyrénées 2 voix ;

Occitanie 7 voix ;

Occitanie-Pays Catalan 0 voix

et Pyrénées-Méditerranée 0 voix.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité, retient le nom proposé d' « OCCITANIE » et autorise M. Le Maire à signer toutes les formalités relevant de cette décision.

**Délibération approuvée à la majorité des 9 voix exprimées en faveur d'un nom proposé, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.**

### **Questions diverses :**

#### Point sur les travaux en cours et les projets :

- les demandes de subventions pour les 2 projets du conseil jeunes ont été envoyées. Une seule réponse positive à ce jour, celle de M. LAUNAY député du Lot pour le parcours sportif.

- la réfection du chemin du Lac Long vient d'être réalisée.

- les travaux projetés pour la salle des fêtes sont en attente d'une définition plus précise du projet. Les contacts avec des architectes se poursuivent pour comparaison des aménagements possibles.

Point sur l'école : une réunion regroupant les enseignants et les élus des 3 communes du nouveau regroupement pédagogiques Baladou Cuzance Martel se tiendra la semaine prochaine.

La répartition prévisionnelle des classes et niveaux enseignés sur chaque commune est à confirmer, les modalités du transport scolaire également. Une réunion publique d'information sera organisée prochainement avec les parents d'élèves afin de leur présenter plus précisément l'organisation de la prochaine rentrée.

Recensement du bâti remarquable : une lettre est arrivée en mairie afin de porter à la connaissance des services de l'Etat les édifices présents sur le territoire communal qui présenteraient des enjeux patrimoniaux. Des questions sont soulevées, notamment au niveau des demandes de travaux d'urbanisme éventuelles à venir si une protection du patrimoine est apposée sur les bâtiments privés. Contact sera pris avec le service émetteur de ce courrier afin d'obtenir plus de précisions.

Demandes de subventions : nous avons reçu en mairie, après vote du budget lors de la séance d'avril, 2 demandes de subventions : l'une provenant de l'association « Autour de la nature chasse pêche et produits du terroir » pour l'organisation d'un salon annuel à Martel, l'autre de « Vivre à la maison de retraite » de Martel. Un accord de principe est émis. Ces demandes seront soumises à délibération au prochain conseil municipal pour fixer les montants.

Cimetière : le projet de columbarium suit son cours, des devis ont été demandés, mais pas encore tous reçus pour pouvoir opérer une comparaison.

Chemins : des dégradations ont été signalées et constatées sur divers chemins. Un point plus précis de leur état sera fait lors de la prochaine séance, pour envisager les solutions adaptées à leur sauvegarde et entretien à venir.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Monsieur le Maire à 22 h 10 mn. En foi de quoi a été dressé le présent procès verbal.



Le Maire **PAGEOT Jean-Philippe**

Baladou 10 Mai 2016